

FINANCIÈRE DES PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES

Société par actions simplifiée au capital social de 770.440 €
Siège social : 1, place des Marseillais – 94220 CHARENTON-LE-PONT
753 886 092 RCS Créteil

Exercice social du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
Comptes annuels approuvés par l'A.G du 20 juin 2022

ACTIF	Code poste	31/12/2021					31/12/2020
		Total	France	Espagne	Belgique	Portugal	
Créances sur les établissements de Crédit.....	030	612.075.392	607.557.389	3.153.411	1.364.591		537.632.380
Opération avec la clientèle.....	048	3.109.574	3.109.398	176			2.369.972
Actions et Autres Titres à retenu variable.....	070						145.494
Parts dans les Entreprises liées / Dotations des Succursales à l'étranger.....	100		1.000.000			1.000.000	
Immobilisations incorporelles.....	130	9.982.024	9.956.650	25.374			4.645.215
Immobilisations corporelles.....	140	5.405.472	5.056.390	305.961	43.122		4.729.193
Autres Actifs.....	170	4.405.032	11.768.386	427.776	38.087	7.089	7.050.617
Comptes de Régularisation.....	180	27.509.211	27.435.296	73.086		829	25.961.083
TOTAL ACTIF	L98	662.486.705	665.883.508	3.985.784	1.445.800	7.918	582.533.955

PASSIF	Code poste	31/12/2021					31/12/2020
		Total	France	Espagne	Belgique	Portugal	
Dettes envers les établissements de crédit.....	310	29.242.600	29.242.600				47.902.348
Opérations avec la clientèle.....	348	582.676.384	580.106.434	2.569.950			491.552.806
Autres Passifs.....	360	16.113.723	14.890.863	6.174.734	2.104.402	780.030	15.354.831
Comptes de Régularisation.....	370	4.239.730	4.232.514	7.216			872.191
Provisions pour Risques et Charges.....	380	3.334.457	3.332.000	2.457			2.683.734
Capitaux Propres Hors FRBG.....	435	26.879.811	34.079.098	-4.768.573	-658.602	-772.112	24.168.045
Capital souscrit.....	440	770.440	770.440	1.000.000			770.440
Primes d'Emission.....	450	452.982.679	45.982.679				45.982.679
Réserves.....	460	77.044	77.044				77.044
Report à nouveau (+/-).....	480	-22.662.118	-20.892.669	-1.769.449			-28.718.457
Résultat de l'exercice (+/-).....	490	2.711.766	8.141.604	-3.999.124	-658.602	-772.112	6.056.340
TOTAL PASSIF	L99	662.486.705	665.883.508	3.985.784	1.445.800	7.918	582.533.955

HORS-BILAN	Code poste	31/12/2021		31/12/2020
		Total	France	
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements sur titres.....	655			145.494
ENGAGEMENTS RECUS				
Engagements de garantie.....	715	811.050	811.050	811.050

COMPTE DE RESULTAT	Code poste	31/12/2021					31/12/2020
		Total	France	Espagne	Belgique	Portugal	
+Intérêts et produits assimilés.....	500	5.394	5.394				6.515
-Intérêts et charges assimilés.....	505	14.059			14.059		17.429
+Commission (produits).....	540	117.799.950	117.466.365	333.585			96.011.775
-Commissions (charges).....	545	20.971.688	20.831.219	135.032	5.437		16.245.794
+/-Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.....	550						20.739
+Autres produits d'exploitation bancaire.....	560						49.142
-Autres charges d'exploitation bancaire.....	565	8.619.342	8.562.935	56.407			7.497.238
PRODUIT NET BANCAIRE	600	88.200.255	88.077.605	128.087	-5.437		72.327.709
-Charges générales d'exploitation.....	605	79.262.777	72.389.695	5.448.413	652.557	772.112	61.754.806
-Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles & corporelles.....	610	2.625.125	2.566.800	57.717	608		1.419.493
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	620	6.312.352	13.121.109	-5.378.043	-658.602	-772.112	-9.153.410
+/-Coût du risque.....	625	-3.842.844	-3.833.374	-9.470			-2.909.177
RESULTAT D'EXPLOITATION	630	2.469.508	9.287.735	-5.387.513	-658.602	-772.112	6.244.233
+/-Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	640	544	-290	833			-1.249
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	650	2.470.052	9.287.446	-5.386.680	-658.602	-772.112	6.242.984
+/-Impôt sur les bénéfices.....	660	-241.714	1.145.842	-1.387.556			186.645
RESULTAT NET	690	2.711.766	8.141.604	-3.999.124	-658.602	-772.112	6.056.340

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE : Nickel a continué en 2021 sa forte croissance en France : • Le réseau de buralistes installés est passé de 5.976 points de vente fin décembre 2020 à 6.312 fin décembre 2021, • Sur l'année, 493.000 personnes ont ouvert un compte de paiement ouvert dans les livres de la Société (un « Compte Nickel »), portant la totalité des ouvertures de comptes depuis le lancement de l'activité de la Société à 2,4 millions de Comptes Nickel fin décembre 2021. 2021 aura aussi été la première année d'activité de la succursale en Espagne, avec un démarrage très encourageant dans le développement du réseau de distribution (801 points de vente installés au 31/12/2021) et l'acquisition clients. Cette croissance se reflète au niveau du compte de résultat : • Augmentation du Produit Net Bancaire de 22 %, • Un résultat positif de 2.711.766 euros se décomposant comme suit : FPE France +8.141.604 euros, FPE Espagne -3.999.124 euros, FPE Belgique -658.602 euros, FPE Portugal -772.112 euros. L'année 2021 a été également marquée par : • La préparation du lancement commercial de la Belgique et du Portugal, • L'impact de la crise Covid-19 sur les comportements des clients : baisse du nombre de retraits DAB, et du nombre d'incidents. **II – PRINCIPES ET METHODES :** a) **PRESENTATION DES COMPTES :** La SAS F.P.E. a un statut d'établissement de paiement, ses comptes sont établis conformément aux dispositions du plan comptable applicable aux établissements de crédit et aux principes comptables français. Les comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes et au règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Pour les comptes individuels, sera appliqué à F.P.E. l'ensemble des dispositions applicables aux établissements de crédit. b) **PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES :** Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : - Continuité de l'exploitation, - Indépendance des exercices, - Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes individuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique et tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de provisions et de corrections de valeur. Conformément aux principes comptables applicables aux établissements de crédit français, les méthodes d'évaluation prennent en compte pour la majorité des opérations l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après. c) **COMPTES DE BILAN : ACTIF :** - **Créances sur les établissements de crédit :** Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances détenues au titre d'opérations

bancaires à l'exception de celles matérialisées par un titre. Les créances sur les établissements de crédit sont inscrites au bilan à leur valeur nominale, augmentées des intérêts courus non échus et nettes des dépréciations constituées au titre du risque de crédit. Du fait de son statut d'établissement de paiement et conformément à l'article L.522-17 du Code Monétaire et Financier relatif à la protection de la clientèle, FPE doit cantonner les fonds reçus de la clientèle sur un compte distinct auprès d'un établissement de crédit. - **Opérations avec la clientèle :** Les créances payables sont comptabilisées conformément aux articles 2221-1 à 2221-9 du règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au traitement comptable du risque de crédit. Une dépréciation de créance individualisée est constatée dès lors qu'en date d'établissement des comptes le recouvrement des sommes débitées est compromis. Les dettes envers la clientèle sont principalement constituées de l'encours des comptes. - **Obligations et autres titres à revenu fixe :** Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés. - **Portfeuille titres :** Ce poste est régi par les articles 2311-1 à 2311-4 du règlement ANC 2014-07, qui précisent les champs d'application et définitions des titres. **Titres de placement :** L'ensemble de ce portefeuille est comptabilisé en titres de placement. Ainsi conformément aux articles 2331-1 à 2332-4, les titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont soit rattachés au prix d'acquisition des titres de placement, soit comptabilisés directement en charges. Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation qui peut être appréciée par ensemble homogène de titres. Les plus ou moins-values de cession réalisées sur les titres de placement, ainsi que les dotations et reprises de dépréciations sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés ». **Titres de participations :** Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. **Autres immobilisations financières :** Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins ainsi que les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement. - **Immobilisations corporelles et incorporelles :** Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou d'acquisition, nette des amortissements cumulés. Elles n'enregistrent les biens destinés à rester durablement dans l'établissement et sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet d'amortissements annuels calculés en fonc-

tion de leur durée d'utilisation, soit précèlement : Frais de développement : **Durée** : 3 ans ; **Méthode** : Linéaire. Logiciels et programmes informatiques : **Durée** : 5 ans ; **Méthode** : Linéaire. Agencements et installations : **Durée** : 5 ans ; **Méthode** : Linéaire. Matériel de sécurité : **Durée** : 6 ans et 6 mois ; **Méthode** : Linéaire. Matériel informatique : **Durée** : 3 ans ; **Méthode** : Linéaire. Mobilier : **Durée** : 10 ans ; **Méthode** : Linéaire. A chaque clôture des comptes, FPE apprécie s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- **Autres actifs** : Ce poste regroupe principalement les créances clients liées à l'exploitation ainsi que les immobilisations financières. Les créances sur la clientèle sont classées en créances douteuses lorsqu'elles présentent un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel. Les règles de classification des créances sont conformes au règlement n° 2002-03 du CRC du 12 décembre 2002 (déclassement dès 90 jours de retard de règlement). Ces créances sont classées sous quatre catégories : - Créances clientes saines Créances pour lesquelles l'antériorité est inférieure à trois mois et sur lesquelles aucun risque de non-recouvrement n'a été identifié ; - Créances restructurées : suite à un accord de remboursement avec le débiteur, peuvent également être à nouveau inscrites en encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale ; - Créances douteuses : il s'agit des créances qui sont soit impayées depuis au moins trois mois, soit qui, indépendamment de tout impayé, présentent un risque avéré de non-recouvrement. - Créances douteuses compromises : il s'agit des créances douteuses pour lesquelles la Société considère que la situation est irrémédiablement compromise et qu'aucun recouvrement en encours sain n'est prévisible. - **Comptes de régularisation** : Sous ce chapitre sont enregistrées les charges comptabilisées d'avance. Elles sont essentiellement constituées de l'étalement prorata temporis de contrats fournisseurs à long terme, payés d'avance. **PASSIF** : - **Autres passifs** : Ce poste regroupe principalement les cotisations sociales, les charges fiscales, les éléments variables des frais de personnel, certains comptes créditeurs divers et les dettes fournisseurs. - **Comptes de régularisation** : Les comptes de régularisation passif sont principalement constitués de prélèvements rejetés. - **Provisions pour risques et charges** : Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges directement liés ou non liés à des opérations bancaires au sens de l'article L 311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L 311-2 de ce même Code, nettement précisées quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. A moins d'être couverte par un texte spécifique, la constitution de telles provisions est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue de ce tiers, conformément aux dispositions de l'ANC 2014-03. Les provisions comprennent les indemnités de fin de carrière versées lors de départs à la retraite et les provisions pour risques et charges. - **Provision pour indemnité de fin de carrière** : La provision pour les indemnités de fin de carrière est évaluée et comptabilisée en application de la recommandation ANC 2013-02 suivant le régime des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi. Les hypothèses prises pour calculer la provision indemnités de fin de carrière (IFC) au 31 décembre 2021 sont les suivantes : - Taux d'actualisation : 1 % - Taux d'inflation : 2 % - Taux de charges sociales patronales :

Société	Cadres	Non cadres
FPE NICKEL	57 %	44 %

- **Capitaux propres hors FRBG** : Sont regroupés dans cette rubrique le capital souscrit, les primes d'émission, les réserves, les provisions réglementées, le report à nouveau et le résultat de l'exercice. Les subventions d'investissement reçues des collectivités publiques et organismes assimilés au titre des biens immobilisés sont portées au poste « Subventions d'investissement » (présenté au sein des capitaux propres) et reprises au compte de résultat proportionnellement à l'amortissement des biens concernés. **d) COMPTES HORS BILAN** : - **Engagements de financement** : Néant au 31 décembre 2021. - **Engagements de garantie** : BNP Paribas est caution solidaire de FPE auprès de PFO (bailleur locaux Nantes) pour les obligations de FPE au titre du bail commercial. - **Engagements sur titres** : Néant au 31 décembre 2021. **e) COMPTE DE RESULTAT** : - **Intérêts et produits assimilés** : Ce poste comprend les intérêts et produits assimilés, y compris les commissions ayant le caractère d'intérêts, calculées en fonction de la durée et du montant de la

dette ou de l'engagement reçu. Figurent notamment à ce poste : • Les intérêts sur obligations et autres titres à revenu fixe, • Les autres intérêts et produits assimilés. - **Intérêts et charges assimilés** : Ce poste comprend les intérêts et charges assimilés, y compris les commissions ayant le caractère d'intérêts, calculées en fonction de la durée et du montant de la dette ou de l'engagement reçu. - **Commissions nettes** : Ce poste recouvre l'ensemble des produits et charges rétribuant les services fournis à des tiers. Figurent notamment à ce poste, les commissions perçues en qualité d'intermédiaire pour des opérations de placement, les commissions qualifiées de conseil et les commissions administratives de référencement. - **Charges générales d'exploitation** : Les charges sont constituées des frais de personnel, impôts et taxes, et services extérieurs. - **Montant total des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice** : Conformément à l'article R123-198 du Code de commerce, le montant total des honoraires aux Commissaires aux comptes s'élève à 90.400 euros aux titres des prestations 2021. - **Coût du risque** : Ce poste reprend les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les reprises et récupérations sur créances amorties. **III - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT** : Note 1 : Créances et dettes envers les établissements de crédit :

ACTIF (En euros)	A moins d'un mois	TOTAL 12/2021
Créances sur les établissements de crédit		
Comptes à vue.....	612.075.392	612.075.392
dont compte de cantonnement FPE France.....	580.106.434	580.106.434
dont compte de cantonnement FPE Espagne.....	2.423.681	2.423.681
dont compte à vue FPE France.....	27.450.956	27.450.956
dont compte à vue FPE Espagne.....	729.730	729.730
dont compte à vue FPE Belgique.....	1.364.591	1.364.591
TOTAL BRUT	612.075.392	612.075.392
TOTAL NET	612.075.392	612.075.392

PASSIF (En euros)	A moins d'un mois	TOTAL 12/2021
Dettes envers les établissements de crédit		
Comptes à vue.....	29.242.600	29.242.600
dont compte à vue FPE France.....	29.242.600	29.242.600
TOTAL	29.242.600	29.242.600

Note 2 : Opérations avec la clientèle : Les opérations avec la clientèle correspondent aux comptes de dépôts correspondant au cantonnement à l'actif.

ACTIF (En euros)	2021	2020
Opérations avec la clientèle :	3.109.574	2.369.972
Comptes de la clientèle débiteurs.....	1.905.825	1.556.323
Valeurs non imputées FPE France.....	1.203.573	813.648
Valeurs non imputées FPE Espagne.....	176	
Créances Douteuses		
Cotisations.....	1.075.066	5.092.801
Dépréciations.....	-1.075.066	-5.092.801
Opérations avec la clientèle.....	3.109.574	2.369.972

PASSIF (En euros)	2021	2020
Opérations avec la clientèle :	582.676.384	491.552.806
- Dont Comptes FPE France.....	575.306.035	488.097.216
- Dont Comptes FPE Espagne.....	2.563.387	18.357
- Autres sommes dues en instance d'affectation FPE France.....	4.800.399	3.437.233
- Autres sommes dues en instance d'affectation FPE France.....	6.564	
Total encours acquis par la clientèle.....	582.676.384	491.552.806

En 2021, 1.075 K€ ont été dépréciés au titre des cotisations partielles. **Note 3 : Actions et autres titres à revenu variable : ETAT DU PORTEFEUILLE TITRES** (En euros) : Titres de placement : Valeurs Nettes 12/2020 : 145.494. **TOTAL BRUT : Valeurs Nettes 12/2020 : 145.494. TOTAL NET : Valeurs Nettes 12/2020 : 145.494.** **Note 4 : Parts dans les entreprises liées** : Néant. **Note 4bis : Tableau des filiales et participations** :

Renseignements concernant les filiales et participations	Capital	Réserves et Reports à nouveau avant affectation du résultat	Quote part du capital détenu	Valeur comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et Avals donnés	Chiffre d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
Filiales détenues à + de 50 %	na	na	na	na	na	na	na	na	na	na
Participations détenues à + de 10 % et - de 50 %	na	na	na	na	na	na	na	na	na	na
Autres Filiales et Participations	na	na	na	na	na	na	na	na	na	na

Note 5 : Immobilisations incorporelles et corporelles :

Libellé	12/2021	12/2020
Incorporelles.....	1.577.537	1.612.942
Corporelles.....		52.103
IMMOBILISATIONS EN COURS.....	1.577.537	1.665.044
Frais de recherche et développement.....	8.532.882	2.217.010
Concessions et droits similaires.....	1.827.702	1.250.267
Autres immobilisations incorporelles.....	32.803	
Total immob. Incorporelles avant amortissement.....	10.393.388	3.467.277
Amort./ Immob. Incorporelles.....	-1.988.901	-435.003
Dont Amort. / Immob. Incorporelles FPE France.....	-1.981.472	-435.003
Dont Amort. / Immob. Incorporelles FPE Espagne.....	-7.429	
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES.....	8.404.486	3.032.273
Agencements et Installations.....	2.706.558	2.622.914
Matériel de bureau, informatique et mobilier.....	7.734.773	6.018.798
Dont Matériel de bureau, informatique et mobilier FPE France.....	7.331.805	5.974.490
Dont Matériel de bureau, informatique et mobilier FPE Espagne.....	359.238	44.309
Dont Matériel de bureau, informatique et mobilier FPE Belgique.....	43.730	
Amort./ Immob. Corporelles.....	-5.035.859	-3.964.622
Dont Amort. / Immob. Corporelles FPE France.....	-4.981.973	-3.961.642
Dont Amort. / Immob. Corporelles FPE Espagne.....	-53.277	-2.980
Dont Amort. / Immob. Corporelles FPE Belgique.....	-608	
TOTAL IMMOB. CORPORELLES.....	5.405.472	4.677.090
TOTAL DES IMMOBILISATIONS.....	15.387.496	9.374.408

Note 6 : Autres actifs et autres passifs :

ETAT DES AUTRES CREANCES ET STOCKS	A plus de 1 an	1 an au plus	TOTAL 12/2021
Actif circulant			
Débiteurs Divers	513.535	2.854.426	3.367.961
Dépôts et cautionnements.....	513.535		513.535
Fournisseurs Avances et Acomptes FPE France...		1.317.922	1.317.922
Fournisseurs Avances et Acomptes FPE Espagne.....		105.411	105.411
Fournisseurs Avances et Acomptes FPE Belgique.....		21.250	21.250
Fournisseurs Avances et Acomptes FPE Portugal.....		5.795	5.795
Personnel et comptes rattachés FPE France.....		5.354	5.354
Personnel et comptes rattachés FPE Portugal.....		1.294	1.294
Etat - Impôts, taxes et versements FPE Espagne.....		322.364	322.364
Etat - impôts, taxes et versements FPE Belgique.....		16.837	16.837
Autres débiteurs.....		1.058.198	1.058.198
Comptes de stock et emplois divers		1.037.071	1.037.071
Cartes.....		1.037.071	1.037.071
TOTAL BRUT	513.535	3.891.496	4.405.032
TOTAL NET	513.535	3.891.496	4.405.032

ETAT DES AUTRES DETTES	1 an au plus	TOTAL 12/2021
Fournisseurs et comptes rattachés FPE France.....	6.024.985	6.024.985
Fournisseurs et comptes rattachés FPE Espagne.....	588.043	588.043
Fournisseurs et comptes rattachés FPE Belgique.....	84.394	84.394
Fournisseurs et comptes rattachés FPE Portugal.....	70.828	70.828
Personnel et comptes rattachés FPE France.....	5.731.651	5.731.651
Personnel et comptes rattachés FPE Espagne.....	233.753	233.753
Personnel et comptes rattachés FPE Belgique.....	90	90
Personnel et comptes rattachés FPE Portugal.....	67.143	67.143
Sécurité sociale et autres organismes FPE France.....	2.500.163	2.500.163

Sécurité sociale et autres organismes FPE Espagne.....	78.738	78.738
Sécurité sociale et autres organismes FPE Portugal.....	42.879	42.879
Autres impôts, taxes et assimilés FPE France.....	633.941	633.941
Autres impôts, taxes et assimilés FPE Espagne.....	52.217	52.217
Autres impôts, taxes et assimilés FPE Portugal.....	4.775	4.775
Autres dettes.....	123	123
TOTAL	16.113.723	16.113.723

Note 7 : Comptes de régularisation (en euros) : Charges constatées d'avance : **12/2021** : 2.079.674 ; **12/2020** : 1.210.317 ; Produits à recevoir : **12/2021** : 3.824.494 ; **12/2020** : 4.537.322 ; Comptes de régularisation divers débiteurs FPE France : **12/2021** : 21.531.128 ; **12/2020** : 20.211.591 ; Comptes de régularisation divers débiteurs FPE Espagne : **12/2021** : 73.086 ; **12/2020** : 1.854 ; Comptes de régularisation divers débiteurs FPE Portugal : **12/2021** : 829 ; **Total Actif : 12/2021** : **27.509.211** ; **12/2020** : **25.961.083**. Charges à payer : **12/2021** : 946.555 ; **12/2020** : 771.859 ; Autres comptes de régularisation FPE France : **12/2021** : 3.285.959 ; **12/2020** : 100.331 ; Autres comptes de régularisation FPE Espagne : **12/2021** : 7.216 ; **12/2020** : 1 ; **Total Passif : 12/2021** : **4.239.730** ; **12/2020** : **872.191**. L'ensemble des comptes relatifs aux comptes SEPA/Rejets sont traités en net. Le solde net est débiteur et donc classé en comptes de régularisation Actif. La position du compte de cantonnement et des comptes clients représente une situation arrêtée à un instant T. Nickel traitait les opérations en temps réel, un compte de régularisation de cantonnement a été créé en 2020 pour représenter l'écart des opérations enregistrées sur les comptes clients dans l'outil de Core Banking Cobalt, mais pas encore comptabilisées. Ce compte de régularisation de cantonnement (19,5 M€) a été classé sous le poste comptes de régularisation divers débiteurs FPE France.

Note 8 : Provisions :

Au 31 décembre (En euros)	12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	12/2021
Indemnités départ à la retraite...	418.350	120.550	-423.701	115.199
Autres prov. pour risques et charges	2.265.384	1.606.439	-655.021	3.216.801
dont litiges clients.....	61.345	225.536	-91.155	195.727
dont litiges salariés.....	157.475	35.815	-836	192.454
dont fraudes.....	540.586	484.085	-5.776	1.018.895
dont suspens.....	252.250	81.193	-333.040	403
dont autres.....	137.192	187.896	-87.178	237.910
dont autres incidents.....		117.837	-70.000	47.837
dont Comptes Débiteurs.....	1.116.536	474.076	-67.037	1.523.575
TOTAL FPE France	2.683.734	1.726.989	-1.078.722	3.332.000
Autres prov. pour risques et charges		2.457		2.457
dont suspens.....		2.457		2.457
TOTAL FPE Espagne		2.457		2.457
TOTAL				3.334.457

Au titre de 2021, nous avons une diminution de provision pour l'indemnité de départ à la retraite de 303.151 €. La dotation aux provisions pour risques et charges d'un montant de 1.606.439 € correspond à : • Une dotation aux provisions pour litiges clients de 225.536 €, • Une dotation aux provisions pour litiges salariés de 35.815 €, • Une dotation aux provisions pour fraudes de 484.085 €, • Une dotation aux provisions pour suspens de 81.193 €, • Une dotation aux autres provisions de 305.733 €, • Une dotation aux provisions pour comptes débiteurs de 474.076 €. La reprise de provisions pour risques et charges d'un montant de 655.021 € correspond à : • Une reprise de provisions pour litiges clients de 91.155 €, • Une reprise de provisions pour litiges salariés de 836 €, • Une reprise de provisions pour fraudes de 5.776 €, • Une reprise de provisions pour suspens de 333.040 €, • Une reprise des autres provisions de 157.178 €, • Une reprise de provisions pour comptes débiteurs de 67.037 €. **Note 9 : Variation des capitaux propres et assimilés :**

(En euros)	12/2020	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	12/2021
Capital.....	770.440			770.440
Primes d'émission.....	45.982.679			45.982.679
Réserve légale.....	77.044			77.044
Report à nouveau.....	-28.718.457	6.056.339	-22.662.118	-22.662.118
Résultat de l'exercice.....	6.056.339	-6.056.339	2.711.766	2.711.766
Dont Résultat de l'exercice FPE France.....	7.825.788	-7.825.788	8.141.604	8.141.604
Dont Résultat de l'exercice FPE Espagne.....	-1.769.449	1.769.449	-3.999.124	-3.999.124
Dont Résultat de l'exercice FPE Belgique.....			-658.602	-658.602
Dont Résultat de l'exercice FPE Portugal.....			-772.112	-772.112
TOTAL	24.168.045		2.711.766	26.879.811

Le capital social de la Société s'élève à un montant de sept cent soixante-dix mille quatre cent quarante (770.440) euros divisé en sept cent soixante-dix mille quatre cent quarante (770.440) actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale, de même catégorie, intégralement souscrites et libérées en totalité. **Note 10 : Maturités - répartition des emplois, des ressources et des engagements de hors-bilan selon la durée restant à courir :** Néant. **Autres emplois (+) ressources (-) n'ayant pas d'échéance contractuelle et disposant d'un caractère d'exigibilité :** **OPERATIONS DE TRÉSORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES :** inférieure ou égale à 1 mois : 612.075.392. Comptes de cantonnement : inférieure ou égale à 1 mois : 582.530.115. Comptes à vue FPE France : inférieure ou égale à 1 mois : 27.450.956. Comptes à vue FPE Espagne : inférieure ou égale à 1 mois : 729.730. Comptes à vue FPE Belgique : inférieure ou égale à 1 mois : 1.364.591. **CONCOURS A LA CLIENTELE :** inférieure ou égale à 1 mois : -594.385.075. Autres valeurs à vue FPE France : inférieure ou égale à 1 mois : 580.106.434. Autres valeurs à vue FPE Espagne : inférieure ou égale à 1 mois : 2.569.950. Autres Débiteurs et Crédeurs : inférieure ou égale à 1 mois : 11.708.691. **TOTAL NET AUTRES : inférieure ou égale à 1 mois : 17.690.316.** **Note 11. Détail du Produit Net Bancaire :**

RESULTAT (En euros)	12/2021		12/2020	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Intérêts et Produits assimilés.....	5.394	-14.059	6.515	-17.429
Opérations avec les établissements de crédit FPE France.....	5.394		6.515	
Opérations avec les établissements de crédit FPE Espagne.....		-14.059		-17.429
Total Net + Produits - Charges d'Intérêts et assimilés.....	-8.665		-10.915	
Commissions et Frais.....	117.799.950	-20.971.688	96.011.775	-16.245.794

Opérations de trésorerie et interbancaires FPE France.....	14.859.902	-13.018.066	11.467.298	-9.136.296
Opérations de trésorerie et interbancaires FPE Espagne.....	62.147	-8.299	46	-4.653
Engagements hors-bilan.....			197.254	
Moyens de paiement FPE France.....	102.606.463	-7.813.153	84.345.638	-7.104.813
Moyens de paiement FPE Espagne.....	271.439	-126.733	1.540	-32
Moyens de paiement FPE Belgique.....		-5.437		
Total Net des Commissions et Frais.....	96.828.263		79.765.981	
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ..			21.718	-979
+/- Autres résultats d'exploitation bancaire FPE France.....		-8.562.935	49.142	-7.496.612
+/- Autres résultats d'exploitation bancaire FPE Espagne.....		-56.407		-626
PRODUIT NET BANCAIRE	88.200.255		72.327.709	

Note 12 : Détail du résultat d'exploitation :

RESULTAT (En euros)	12/2021		12/2020	
	Produits	Charges	Produits	Charges
PRODUIT NET BANCAIRE.....	88.200.255		72.327.709	
- Produits généraux d'exploitation	2.395.117		462.817	
Refacturation SMS.....			113.255	
Autres charges refacturées.....	1.864.877		180.833	
Autres produits.....	530.241		168.729	
- Charges générales d'exploitation	-81.657.894		-62.217.623	
Frais de personnel	511.715	-37.799.160		-28.365.947
Salaires et traitements FPE France.....		-21.393.061		-16.871.283
Salaires et traitements FPE Espagne.....		-1.451.297		-1.067.908
Salaires et traitements FPE Belgique.....		-228.154		
Salaires et traitements FPE Portugal.....		-246.886		
Charges de retraite FPE France.....		-1.433.816		-1.066.960
Charges de retraite FPE Espagne.....		-21.899		-9.869
Charges de retraite FPE Portugal.....		-105		
Autres charges sociales FPE France.....		-6.929.964		-5.290.263
Autres charges sociales FPE Espagne.....		-389.080		-227.868
Autres charges sociales FPE Belgique.....		-37.676		
Autres charges sociales FPE Portugal.....		-59.354		
Autres provisions FPE France.....	511.715	-189.796		
Intéressement et participation des salariés FPE France.....		-1.890.439		-1.521.833
Intéressement et participation des salariés FPE Espagne.....		-7.560		
Impôts et taxes liés aux rémunérations FPE France.....		-3.481.427		-2.271.111
Impôts et taxes liés aux rémunérations FPE Espagne.....		-34.312		-38.852
Impôts et taxes liés aux rémunérations FPE Portugal.....		-4.335		
Autres Impôts et taxes		-788.807		-1.115.861
Autres Charges d'exploitation		-43.425.277		-32.590.539
Services extérieurs FPE France.....		-33.361.593		-27.761.715
Services extérieurs FPE Espagne.....		-3.102.589		-891.456
Services extérieurs FPE Belgique.....		-335.615		
Services extérieurs FPE Portugal.....		-389.407		
Locations FPE France.....		-1.876.134		-1.506.389
Locations FPE Espagne.....		-230.978		-2.081
Locations FPE Belgique.....		-5.970		
Locations FPE Portugal.....		-29.034		
Transport et déplacement FPE France.....		-995.061		-425.807
Transport et déplacement FPE Espagne.....		-80.668		-45.953
Transport et déplacement FPE Belgique.....		-22.344		
Transport et déplacement FPE Portugal.....		-9.239		
Charges diverses d'exploitation FPE France.....		-2.744.554		-1.908.175
Charges diverses d'exploitation FPE Espagne.....		21.335		-48.962
Charges diverses d'exploitation FPE Belgique.....		-2.880		
Charges diverses d'exploitation FPE Portugal.....		-4.791		
Quote-part des frais du Siège social Espagne.....		-211.651		
Quote-part des frais du Siège social Belgique.....		-19.918		
Quote-part des frais du Siège social Portugal.....		-24.187		
Dotation / reprise de provisions		-156.365		-145.277
Dotation nette aux amortissements et aux dépréciations aux immobilisations incorporelles et corporelles	-2.625.125		-1.419.493	
Incorporelles : Variations des amortissements (+Reprise -Dotation) FPE France.....		-1.546.469		-424.149
Incorporelles : Variations des amortissements (+Reprise -Dotation) FPE Espagne.....		-7.429		
Corporelles : Variations des amortissements (+Reprise -Dotation) FPE France.....		-1.020.332		-992.364
Corporelles : Variations des amortissements (+Reprise -Dotation) FPE Espagne.....		-50.288		-2.980
Corporelles : Variations des amortissements (+Reprise -Dotation) FPE Belgique.....		-608		
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION.....	6.312.352		9.153.410	
+/- Coût du risque.....		-3.842.844		-2.909.177
Dont +/- Coût du risque FPE Espagne.....		-9.470		-661
RESULTAT D'EXPLOITATION	2.469.508		6.244.233	

+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	544	-1.249
Immobilisations incorporelles et corporelles FPE France	-290	-416
Immobilisations incorporelles et corporelles FPE Espagne	833	-833
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2.470.052	6.242.984
- Impôt sur les bénéfices FPE France..	-1.145.842	-775.774
- Impôt sur les bénéfices FPE Espagne	1.387.556	589.130
RESULTAT NET	2.711.766	6.056.339

IV – AUTRES INFORMATIONS : – Configuration du capital : Le capital de FPE s'élève à 770.440 euros et se trouve composé de 770.440 actions d'une valeur unitaire de 1 euro. – **Reconnaissance des produits liés à la vente des coffrets et à la cotisation annuelle :** Conformément aux articles L123-21 du Code de commerce, 38-2 bis du Code général des impôts et 512-4 du PCG (repris par le règlement 2014-07 de l'ANC) et conformément à ses Conditions Générales de Ventes (CGV), F.P.E. comptabilise à son compte de résultat les produits liés à la vente des coffrets et de la cotisation annuelle au moment de la date de souscription du compte ou à sa date anniversaire. – **Transactions avec les parties liées :** Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. Les conditions peuvent être considérées comme normales lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par l'établissement dans les rapports avec les tiers de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque de la Société, compte tenu des conditions d'usage dans les Sociétés du même secteur. Conformément aux règlements ANC n° 2010-4 du 7 octobre 2010, il n'y a pas d'opérations au titre des parties liées qui soient d'une part conclue à des conditions anormales de marché ou d'autre part en dehors de toutes opérations avec les entreprises liées mentionnées dans les annexes détaillées par poste. – **Effectifs :** L'effectif au 31 décembre 2021 s'élève à 535 collaborateurs. Cadres : 245 ; Non Cadres : 290. L'effectif moyen sur l'année 2021 était de 524 salariés. **V – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :** NA.

AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir pris connaissance du Résultat Net bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à un montant de 8.141.604 euros, l'Assemblée Générale décide d'affecter la somme distribuable ainsi obtenue comme il suit : – report à nouveau : 8.141.604 euros. Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux Associés de la Société FINANCIERE DES PAIEMENTS ELECTRONIQUES. **Opinion :** En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société FINANCIERE DES PAIEMENTS ELECTRONIQUES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion : Référentiel d'audit :** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance :** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport. **Justification des appréciations :** La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués,

sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques :** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :** Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :** Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre : • il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; • il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; • il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; • il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; • il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle. Paris-La-Défense, le 17 juin 2022, le Commissaire aux comptes, DELOITTE & ASSOCIÉS, Jean-Vincent COUSTEL, Associé.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la Société.